

Trois ponts mobiles sur le Gave de Pau

Domaine du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes (FR)



Mission complète de stabilité et d'architecture

Maître de l'ouvrage
Association diocésaine de
Tarbes et Lourdes

Architecte
Mousseigne & Defol (FR)

Coût des travaux
4,6 Mio € htva

Études
2014 - en cours

Réalisation
Exécution passerelle 1: 2015
Exécution passerelle 2 et 3 : en
cours

OA



Dans le cadre du réaménagement du domaine du sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, la construction de 3 passerelles mobiles permettra aux pèlerins le franchissement du Gave de Pau et la mise en sécurité des ouvrages en cas de crue.

Le niveau du Gave de Pau étant fort fluctuant, les passerelles doivent être levantes. Avant la levée totale des passerelles liée aux grandes crues, le système de levage permet une position intermédiaire de relevé de 50 cm des ouvrages. Durant cette position intermédiaire, les ouvrages sont toujours accessibles suite au soulèvement de rampes d'accès.

La structure identique de ces passerelles se veut minimale. Elle est constituée d'un grillage de poutres en acier. Son épaisseur est de 40 cm pour 40 m de portée.

Le platelage est composé d'une tôle d'innox fortement sablée et perforée de manière aléatoire. Il constitue la semelle supérieure des poutres. La largeur utile de franchissement des ouvrages est respectivement de 10 m, 6 m et 4 m pour une largeur hors tout de 11 m, 7 m et 5 m.

Le schéma statique est double : simplement appuyé sous les charges permanentes et encasturé sous les charges variables.



Cet encastrement est assuré par un double appui du tablier sur chaque culée qui est constitué par un prolongement de 3,4 m de la structure dans la culée. Son extrémité est bloquée par un verrou qui assure un appui arrière.

Le bureau Greisch, en Société Momentanée avec Eiffage construction Midi Pyrénées (FR) et Beterem Ingénierie (FR), assure la mission d'architecture et de stabilité pour les trois ouvrages.